

Nièvre footb@ll

Journal officiel du district de la Nièvre

N° 456 - Vendredi 25 janvier 2019 - Tel : 03 86 61 07 23 - Fax : 03 86 59 73 62 - <http://nièvre.fff.fr>



A la une

Mozaïc Foot Challenge : le Crédit Agricole remet ses dotations

Le Crédit Agricole Centre-Loire, partenaire majeur du football au niveau national et local, a récompensé les clubs dans le cadre du Mozaïc Foot Challenge avec de belles dotations...

Mercredi 9 Janvier, c'était en quelque sorte Noël après l'heure au siège du District de la Nièvre à Varennes Vauzelles.

A l'initiative de Marie LIPP (Responsable de la communication du Crédit Agricole Centre-Loire) quatre clubs nivernais qui se sont distingués lors de la saison 2017-2018 dans le cadre du **Mozaïc Foot Challenge** ont reçu leurs dotations en présence de



Dominique THIBAUT, Vice-Président du Crédit Agricole Centre-Loire, Aurélie VIZET (responsable de l'Agence de Nevers Agriculture), de Françoise VALLET (Présidente du District de la Nièvre de Football) mais également de Daniel FONTENIAUD (Président de la Ligue Bourgogne Franche Comté de Football), Christophe NOGUES (Vice-Président Délégué du District), Guy LAVALETTE (Trésorier du District), Alain ALDAX, Bernard MAY, Patrick DUFLOUX et Patrick PONSONNAILLE (membres du CD du District) et des techniciens Sébastien LEMERCIER et Nicolas TREPKA.

Des dirigeants de l'ensemble des clubs étaient présents pour recevoir les récompenses offertes par le **partenaire n°1 de la Fédération Française de Football et du District de la Nièvre.**

Lire la suite en pages intérieures



Sommaire

Actualités

Mémento

Procès Verbaux

PV Commission des compétitions séniors
PV Commission des arbitres
PV Commission des jeunes
PV Commission futsal

Rencontres et désignations

Résultats et classements

Nos partenaires

Intermarché
VARENNES-VAUZELLES



SPORT
COMMERCIAL

Nièvre
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CA
CENTRE LOIRE

Mini buts, kits de coach, sacoches, chasubles, matériel pédagogique, ballons, sacs à ballons... ont été distribués aux divers lauréats des catégories U15, U17, U19 et Séniors. Toutes ces récompenses ont été choisies sur catalogue par les clubs et correspondent donc à leurs véritables besoins.

Sincères remerciements au Crédit Agricole Centre Loire pour les dotations et félicitations aux clubs !

Le règlement du Mozaïc Foot Challenge

Le Crédit Agricole Mozaïc Foot Challenge est organisé par le Crédit Agricole SA et ses Caisses Régionales, sous l'égide de la Fédération Française de Football, de ses Ligues métropolitaines et de leurs Districts. Il récompense par du matériel et de l'équipement les équipes et les clubs de football amateurs qui marquent le plus de buts dans le respect des règles du fair-play. Tous les matches de championnat sont pris en compte : niveau fédéral, ligue, district. Les Districts de football inscrivent tous les clubs à ce challenge. (U15-U17-U19 et Séniors).

Les classements de la saison 2017/2018 :

	U15	U17	U19	Séniors
1er	COSNE	FC NEVERS 58	VAUZELLES	SUD LOIRE ALLIER

Formation futsal du 3 au 6 Janvier 2019



• Module Découverte

La journée du 3 Janvier était dédiée au Module Découverte avec la participation d'une dizaine de stagiaires, venus découvrir les spécificités de cette pratique. Les divers principes de jeu du Futsal avec les différents dispositifs utilisables lors des matches ont été expliqués aux stagiaires

• Module Perfectionnement

Les trois jours qui ont suivi concernaient, quant à eux, le perfectionnement de cette pratique. Le Vendredi 4 Janvier avaient lieu également les Sélections Futsal (U15 le matin et U18 l'après-midi). Dans le même temps, Pierre-Étienne DEMILLIER (CTR DAP et Entraîneur Adjoint de l'Équipe de France de Futsal des U21) a conduit la séance, ce qui a permis aux jeunes et aux stagiaires de découvrir le déroulement d'une « séance type ».

Le Samedi matin, ce dernier a animé une séance avec diverses vidéos notamment en rapport avec l'aspect tactique, les différents dispositifs et les différentes situations dans lesquelles les pratiquant peuvent faire face durant une rencontre.

L'après-midi, les stagiaires ont notamment eu l'occasion d'appliquer les recommandations du Conseil Technique lors d'une séance pratique.

Ils ont dû, par le biais des connaissances acquises tout au long de cette période de formation, animer une séance avec chacun un rôle différent. En toute fin de journée avait lieu une dernière séance animée par les formateurs (Sébastien Lemerrier, Anthony Archambault et Kévin Bernard) permettant ainsi à chacun de développer de nouvelles connaissances.

Remerciements à la ville de Cosne sur Loire pour le prêt des installations.



Remise Label EFF SNID

Le mercredi 16 janvier avait lieu la remise Label EFF Bronze au club du SNID dans le Foyer du club à Decize. Après l'ouverture de cette soirée par Gérard PELLETIER ; Président du club du SNID ; Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue de Bourgogne Franche Comté a félicité le club pour tout le travail accompli pour l'obtention de ce label et a rappelé que le club avait également le Label Excellence Jeune.

Françoise Vallet a elle aussi félicité le club pour le travail effectué depuis plusieurs années et encouragé celui-ci à continuer ses démarches de développement de la pratique Féminine surtout en cette année de Coupe du Monde.

Clara SILDRE (CTR DAP) a ensuite présenté les éléments du Label avec les critères d'obtention et a félicité elle aussi le club.

Le discours d'Arnaud DUDRAGNE, élu en charge des Sports à la Mairie de Decize, a terminé cette remise.

Toutes nos félicitations au club du SNID pour ce Label EFF.



**FOOT DE COEUR 2018 – SECTEUR SUD
NIVERNAIS – 4ÈME ÉDITION
LA MAISON DES ROSES - LA MACHINE**

Mercredi 19 Décembre.

Cette journée, proposée à l'initiative de la Commission Sportive Jeunes du District de La Nièvre de Football, dure depuis 4 années maintenant. Le simple objectif est de proposer un rapprochement entre générations. La formation et l'éducation des jeunes footballeurs qui nous sont confiés toute l'année ne doit pas s'arrêter à l'apprentissage des gestes techniques ou autres placements tactiques au combien importants à la bonne pratique du football et à l'évolution individuelle du joueur mais aussi, encourager et former à ce que chacun d'autre eux puisse devenir un « bon petit gars » et un futur citoyen respectueux.

Dans le sud Nivernais cette action est confiée historiquement à Anthony PERRIEAU très investi depuis 2015. Sa faculté à fédérer la plupart des clubs du secteur afin que chacun puisse proposer 2 à 3 profils sur la catégorie U13 ne fait plus aucun doute. Les valeurs du « PRETS » (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité) nous encouragent à créer ce lien social trop souvent loin des préoccupations de nos jeunes adolescents !

Cet après-midi était composée de chants, écrits en collaboration avec les résidents, loto, démonstration de gestes techniques par les jeunes et clôturé par un goûter pris en commun offert par l'établissement pendant lequel un échange de petits cadeaux à eu lieu dans un belle ambiance.

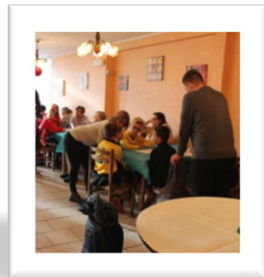
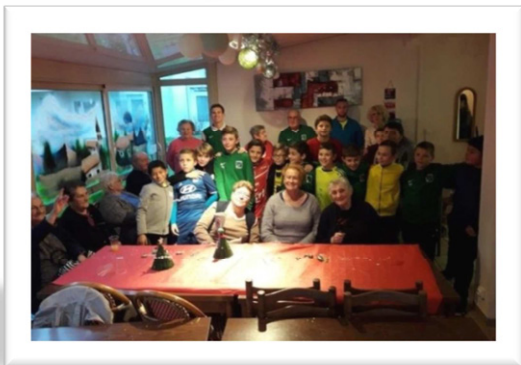
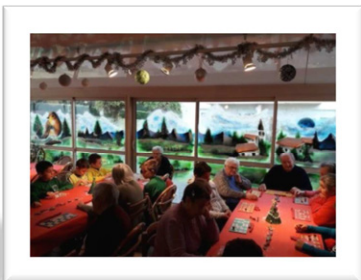


Chaque résident à reçu un porte-clé dédié par un enfant ...



Alain BUCHETON, Président de la Commission Sportive Jeunes remercie très chaleureusement tous les acteurs de cette action sans oublier la Direction et le personnel de « La maison des Roses », partenaire enthousiaste et fidèle.

Chaque enfant s'est vu remettre un diplôme personnalisé par un résident ...



Mémento

Janvier 2019

Lundi 28

Réunion avec les clubs du Haut Nivernais à 18h30 à Cosne

Mardi 29

Plateaux Futsal Seniors à Clamecy (Tambourinette), Guérigny, Cosne/Loire (G. Sand)

Février 2019

Samedi 5

Finale régionale Futsal à Dijon

Commission des compétitions séniors

Réunion	21 janvier 2019 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal	N° 21
Présidence :	M. Bernard MAY
Présents :	MM. J. MAURIAC, P. RAFFARD.
Excusés :	Mme P. BEAURENAUD, M. PH. LEJEUNE, L. ERAY, G. MARTIN

COMPETITIONS MASCULINES

1 – DEMANDE DE MODIFICATION AU CALENDRIER

Journée du 17 février 2019

DEPARTEMENTAL 4 – Poule A

FC COSNOIS 2 / TANNAY 1 – match n° 50335.2 – En raison de l'indisponibilité du terrain de rugby Raphaël Giroux, la rencontre est programmée stade du MALAGA à POUILLY-SUR-LOIRE. La Commission remercie la ville de COSNE-SUR-LOIRE et le club de POUILLY.

2 – MATCHS NON JOUES

Journée du 28 octobre 2018

DEPARTEMENTAL 3 – Poule A

CHAULGNES 1 / GARCHIZY-FRANCO-PORTUGAIS – match n° 50233.1 –

S'agissant de ce match, suite à l'appel du club de GARCHIZY-FRANCO-PORTUGAIS auprès du CNOSF et à la proposition de conciliation émanant de celui-ci en date du 16 janvier 2019, la commission annule la programmation de cette rencontre en date du 10 février 2019, dans l'attente d'une nouvelle étude.

Journée du 18 novembre 2018

Coupe du District Sport Comm

FOURS D3 / CHATEAU-CHINON-ARLEUF D2 - fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

OLYMPIQUE SAINT-MARTIN-d'HEUILLE D4 / VAUZELLES 2 D1 - fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

Journée du 2 décembre 2018

DEPARTEMENTAL 2 – Poule A

NEVERS-CHALLUY-SERMOISE 2 / SAINT-PERE 1 – match n° 50123.1 – fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

GARCHIZY 2 / COSNE 3 – match n° 50124.1 – fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

DEPARTEMENTAL 3 – Poule A

POUGUES 2 / SAINT-PERE 2 – match n° 50255.1 – fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

Journée du 9 décembre 2018

Coupe de l'Amitié

LUTHENAY 2 / ANLEZY 1 – fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

SAINT-PIERRE 2 / CHATEAU-CHINON-ARLEUF 2 – fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

3 – DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Journée du 16 décembre 2018

DEPARTEMENTAL 4 – Poule C

LUTHENAY 2 / CHAMPVERT 1 – match n° 50536.1 – match perdu par pénalité au club de LUTHENAY 2 (0 but, moins 1 point) pour en reporter le bénéfice au club de CHAMPVERT 1 (3 buts, 3 points).

4 – JOURNEE DU 27 JANVIER 2019

En raison des conditions climatiques et afin de préserver la sécurité de tous, la Commission reporte la journée numéro 11 du championnat Départemental 4 Poule A, prévue le 27 janvier 2019, dans son intégralité à une date à fixer.

5 – CHANGEMENT D'HORAIRE PENDANT LA PERIODE HIVERNALE

Suite à décision du Comité de Direction du 11 décembre 2018, les rencontres, toutes compétitions confondues, débuteront à 14h30, pendant la période du 27 janvier au 24 février 2019.

COMPETITIONS FEMININES

1 – CRITERIUM FEMININ A 8

CLUBS ENGAGES

Engagement de 7 équipes :

CORBIGNY 1 – MARZY 1 – NEVERS FC 58 1 – NEVERS FC 58 2 – Ent. POUILLY / 2F2N 1 – SNID SENIOR 1 – SNID ADO 2

Le calendrier est consultable sur le site du District.

2 – MATCH NON JOUE

Journée du 25 novembre 2018

SNID Seniors 1 / Ent. POUILLY 2F2N 1 – match 50912.1 – reporté au 17 février 2019, 10h30.

Accord de la Commission

3 – COURRIERS

Rien à signaler

4 – COUPE FEMININES SENIORS

1/2 Finale match Aller

Dimanche 19 mai 2019

1/2 Finale match Retour

Dimanche 26 mai 2019

Equipes qualifiées :

Ent. POUILLY – 2F2N 1
NEVERS FC 58 2
MARZY 1
SNID SENIORS 1

PROCHAINE REUNION JEUDI 31 JANVIER 2019, 16h30

Le Président
Bernard MAY

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Commission des arbitres

Réunion 10 Janvier 2019 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal N° 13
Présidence : M. Dominique ATERO
Présents : MM. BERQUIER, BOITIER, CHEMINOT, MEIGNEN

1 – INDISPONIBILITES

BERQUIER D du 18 au 20 janvier.
CARPENTIER D le 27 janvier.
GIRARD C du 1er au 6 février.
NUNES P du 9 au 10 février.
SALVAYRE N les 3 et 10 février, le 14 avril.

2 – COURRIERS

RAS

3 – INFOS DIVERSES

Formation des candidats arbitres du 18 au 20 janvier.

Le Président
Dominique ATERO

Commission des jeunes

Réunion 10 Janvier 2019 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal N° 18
Présidence : M. Alain BUCHETON
Present: MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony

1 – Futsal

1.1 Classement U18

Vous trouverez ci-dessous le classement (sans les points pour éviter un dernier tour délicat) après les 3 journées de Futsal (Arrêté au 16 décembre)

1) ASAV 1	6) Cosne 1	11) Ent La Charité	16) RCNCS 2
2) Ent GU St Benin	7) Corbigny	12) ASAV 2	17) Coulanges 2
3) Coulanges	8) Clamecy	13) ESN 58	
4) AFGP 58	9) SNID 2	14) Cosne 2	
5) SNID 1	10) RCNCS 1	15) Ent St Martin d'Heuille	

1.2 Classement U15

Vous trouverez ci-dessous le classement (sans les points pour éviter un dernier tour délicat) après les 3 journées de Futsal (Arrêté au 16 Décembre)

1) AFGP 58	6) Corbigny	11) St Pierre	16) Ent GU St Benin
2) FC Nevers 58 2	7) SNID 1	12) ASAV 2	17) AFGP 58 2
3) FC Nevers 58 1	8) Ent La Charité	13) Clamecy	18) Ent Charrin
4) ASAV 1	9) Cosne 1	14) SNID 2	19) Lormes Brassy
5) RCNCS 1	10) Cosne 2	15) Coulanges	20) ESN 58

1.3 Classement U11

Vous trouverez ci-dessous le classement (sans les points pour éviter que les 2 derniers tours soient délicats) après les 2 journées de Futsal (Arrêté au 12 décembre)

1) Cosne 1	12) SNID 1	23) Cosne 2	34) Clamecy
2) ASAV 1	13) ASAV 3	24) St Pierre 2	35) Narcy
3) La Charité	14) SNID 2	25) RCNCS 1	36) St Benin
4) AFGP 2	15)Prémery Chateauneuf	26) RCNCS 2	37) Cercy
5) FC Nevers 1	16) SLA 09	27) Corbigny	38) As GU 2
6) AFGP 1	17) Fc Nevers 2	28) Charrin	39) St Père
7) Entrains	18) SNID 3	29) AS GU	40) Pouilly Cosne
8) FCNB	19) Marzy	30) St Benin 2	41) Montigny
9) St Pierre	20) La Machine	31) Coulanges	42) MCC 1
10) ASAV 2	21) AFGP 3	32) Chantenay	
11) La Charité 2	22) MCC 2	33) ESN 58	

2 – FOOT A 11

2.1 Suite des championnats.

-> Selon les derniers engagements la Commission valide la configuration suivante ce qui annule et remplace la composition des groupes ci-dessous parue sur son procès-verbal N° 17 du 20 décembre.

Groupe D2– groupe de 8 matches simples.

Dates retenues : 9-16 Mars / 6-13 Avril / 4-18 Mai / 1erJuin.

• ESN 1 – SNID 2 – RCNCS 2 – CORBIGNY 1 - VAUZELLES 2 – E-MARZY 1 - OI. ST MARTIN 1- COSNE 2

Catégorie U15.

Groupe D1– groupe de 8, matches simples, le vainqueur de cette série sera déclaré champion Départemental.

-> L'équipe de RCNCS 1 prend lieu et place de l'équipe du FC Nevers 58 qualifiée en Inter secteurs.

-> L'équipe de l'E- St Pierre prend lieu et place de l'équipe de Coulanges rebasculée (souhait du club) en D2.

Dates retenues : 9-16 Mars / 6-13 Avril / 4-18 Mai / 1erJuin.

• SNID 1 – VAUZELLES 1 - AFGP 58 1 – CORBIGNY 1 – COSNE 1 – RCNCS 1 - E-ST PIERRE 1 – E-GUERIGNY 1

Groupe D2– groupe de 6, matches simples.

La commission décide d'entrecouper ce critérium de deux journées les 6 avril et 18 mai, et de composer celles-ci comme suit :

Dates retenues : 9-16 Mars / 6-13 Avril / 4-18 Mai / 1erJuin.

• SNID 2 - E-CHARRIN 1 – E- LA CHARITE 1 - CLAMECY 1 – COULANGES 1 –COSNE 2.

La commission présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des acteurs du football Nivernais.

Le Président.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Réunion 17 janvier 2019 à Varennes-Vauzelles
 Procès-verbal N° 19
 Présidence : M. Alain BUCHETON
 Presents: MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony - BERNARD Laurent

1 – FOOT A 11

La Commission valide l'engagement de l'équipe de Cosne 2 en catégorie U18.

La Commission valide l'engagement de l'équipe de Cosne 2 en catégorie U15.

2 – FOOT A 8

La commission valide l'engagement de l'équipe de Corbigny 2 en catégorie U13.

3 – COUPE

3.1 Coupe de France U13 « Festival ».

Le tirage au sort du tour de cadrage a été effectué par M. Alain ALDAX et les demi-finales par M. Sébastien LEMERCIER le vendredi 11 janvier au siège du District de La Nièvre de Football.

A noter :

1. Les 3 équipes s'étant qualifiées pour la phase LBFC Inter-secteurs, Cosne 1 – Snid 1 et FC Nevers 58 1 sont directement qualifiées pour la finale départementale du 6 avril.
2. Les trois équipes Féminines engagées dans nos championnats U13 sont elles aussi directement qualifiées pour disputer la finale départementale féminine.
3. Ces rencontres devront se disputer sous le format « **Jour de coupe** ».

• Tour de cadrage samedi 2 mars, 10 rencontres.

Match N° 1 La Charité 2 – Nevers Banlay

Match N° 2 St Pierre – Brassy

Match N° 3 St Père 2 – Chantenay

Match N° 4 Snid 2 – E-Montigny

Match N° 5 Prémery – Ol St Martin

Match N° 6 Snid 3 – Esn

Match N° 7 E-Chatillon – St Père

Match N° 8 Marzy 2 – Vauzelles 2

Match N° 9 Narcy – AFGP 58 3

Match N° 10 Corbigny 2 - Chaulgnes.

• **Demi-finales samedi 23 mars, 13 matches.**

Marzy 1 – Vauzelles 1
 SLA 2 – AFGP 58 1
 Clamecy 1 – La Charité 1
 Vainqueur N° 3 – Cosne 2
 Vainqueur N° 8 – SLA 1
 Vainqueur N° 1 – Coulanges 1
 Vainqueur N° 9 - E-Chateauneuf 1
 E-Entrains 1 – Rcncs 1
 La Machine 1 – Vainqueur N° 6
 Vainqueur N° 7 – Vainqueur N° 4
 Afgp 58 2 – Vainqueur N° 5
 Vainqueur N° 2 – Corbigny 1
 FC Nevers 58 2 – Vainqueur N° 10.

3.2 Coupe Futsal.

- Catégorie U13 plateau du 12 janvier à Cosne.
Forfait de l'équipe de l'E- Entrains, amende 25€.
- Catégorie U13 plateau du 12 janvier à Cosne.
Forfait de l'équipe de Chantenay, amende 25€.

4 – COURRIER

Du club de Vauzelles à propos de la répartition des déplacements sur le championnat U18 D1 phase printemps.

- La Commission rappelle au rédacteur que sur la phase automne cette même équipe a reçu 5 fois (sur 7) pour seulement deux déplacements dont un à Challuy ! Le prorata peut, et doit se juger sur l'ensemble de la saison, même s'il nous est très difficile de répondre à tous les desideratas des clubs et par conséquent proposer une équité parfaite. Sachez tout de même que cette réflexion fait toujours partie de nos décisions.

Le Président.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Réunion	24 Janvier 2019 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal	N° 20
Présidence :	M. Alain BUCHETON
Present:	MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony - BERNARD Laurent.

1 – COUPE

1.1 Coupe Futsal.

Catégorie U18

- Les quatre clubs qualifiés sont : VAUZELLES 1 – COULANGES 1 – E-GUERIGNY/ST BENIN 1 – SNID 1* *(Snid au bénéfice du goal-average particulier sur l'Afgp 58 2-3 et 4-1).

La finale aura lieu samedi 2 février au gymnase LEO LAGRANGE à Nevers convocation à 14h00

Catégorie U15

- Les quatre clubs qualifiés sont : AFGP 58 1 – CORBIGNY 1 – RCNCS 1 – FC NEVERS 2.

La finale aura lieu samedi 2 février (Lieu à préciser).

-> La commission diffusera le classement par points sur son prochain procès-verbal du 31 janvier.

2 – COURRIER

De Mme BORNET Sabine, correspondante du club de Chateauneuf-Val-De-Bargis à propos d'une sanction figurant sur notre procès-verbal N° 16 du 13 décembre.

-> La commission prend note, sans pouvoir accéder à la demande.

Le Président.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Commission futsal jeunes / séniors

Réunion	09 Janvier 2019 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal	N° 2
Présidence :	M. ALDAX
Présents :	MM. ARCHAMBAULT Anthony - TREPKA Nicolas

COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

Les feuilles de matchs et de résultats ne sont pas renvoyées par les clubs. **Il faut impérativement que cela soit fait le lendemain** des plateaux par mail au secrétariat du District car les délais sont très courts pour faire les classements et établir la programmation des prochains plateaux.

Il était convenu que pour diminuer les frais d'arbitrage pour les clubs, il n'y aurait qu'un seul arbitre par plateau et que **chaque équipe ne jouant pas devra déléguer une personne pour tenir le rôle d'arbitre assistant**. Il apparaît que les équipes ne jouent pas le jeu et que l'arbitre se retrouve seul pour assumer l'arbitrage. En Futsal c'est mission impossible.

Il en est de même pour la tenue de la table de marque. **Il appartient à tous les clubs en présence de remplir cette fonction essentielle pour tenir les scores et fautes des matchs à jour.**

Si les équipes ne respectent pas ces préconisations, les arbitres ne voudront pas assumer seuls toutes ces tâches, ce qui provoquera leurs désengagements des plateaux. Cela mettra fortement en cause la poursuite de la compétition.

Nous demandons ainsi à chacun de bien vouloir faire un effort afin de pouvoir continuer le bon déroulement de cette compétition.

1 – CLASSEMENT EN DATE DU 09/01/2019 A L'ISSUE DU 2EME PLATEAU

		Nombre de points	Différence de buts
1	POUGUES 2	18 pts	+19
2	CLAMECY 1	15 pts	+22
3	COSNOIS FC. 2	12 pts	+8
4	POUGUES 1	12 pts	+2
5	COSNOIS FC. 1	10 pts	+2
6	CLAMECY 2	9 pts	+16
7	PREMERY	7 pts	-6
8	GUERIGNY	6 pts	+8
9	TANNAY	7 pts	-15
10	ST SAULGE	6 pts	-23
11	CORVOL	4 pt	-9
12	MARZY		FG

Départage des équipes ex-aequo selon les critères suivants dans l'ordre : - Points obtenus lors des matchs joués entre ces équipes - Différence de buts particulière entre ces équipes - Plus grand nombre de buts marqués entre ces équipes - Différence de buts générale de toute la poule - Plus grand nombre de buts marqués de toute la poule

2 – FORFAIT

Journée du 8 Janvier 2019

Plateau de Cosne

Forfait non déclaré de l'équipe de CORVOL

Amende 30€

3 – CALENDRIER

Journée du Mardi 15 Janvier 2019

- ❖ **Plateau 1 à Clamecy : de 20h à 22h**
POUGUES 2 - POUGUES 1 - CLAMECY 1 - COSNOIS FC. 2
- ❖ **Plateau 2 à Cosne : de 19h30 à 21h30**
CLAMECY 2 - PREMERY - COSNOIS FC. 1
- ❖ **Plateau 3 à Guérigny : de 20h à 22h**
ST SAULGE - TANNAY - GUERIGNY - CORVOL

4 – FINALE REGIONALE

Nous vous informons qu'il est prévu une Finale Régionale le Samedi 9 Février à DIJON. **Cette finale ne concerne que le Futsal associé. Les équipes qui pratiquent en Futsal Spécifique ou qui auraient participé en Coupe de la Ligue Bourgogne Franche-Comté Futsal en sont exclues**

Le déroulement de la Finale Régionale sera comme suit :

- ❖ 8 équipes : une équipe par District + 1 deuxième équipe pour le District qui comptera le plus grand nombre d'équipes engagées
- ❖ 2 poules de 4 équipes, soit 12 matchs au total
- ❖ Suite aux rencontres dites « de poules », il s'en suivra les matchs :
 - 3^{ème} de la poule A vs 4^{ème} de la poule B
 - 3^{ème} de la poule B vs 4^{ème} de la poule A
 - 1^{er} de la poule A vs 2^{ème} de la poule B
 - 1^{er} de la poule B vs 2^{ème} de la poule A
 - Match pour la 7^{ème} place
 - Match pour la 5^{ème} place
 - Match pour la 3^{ème}
 - Finale

Soit un sous-total de 8 matchs

Soit un total de 8 + 12 (matchs de poules) = **20 matchs** ce qui équivaut à 5 matchs par équipe

- ❖ Match de 10 minutes, 3 minutes de rotation entre les matchs
- ❖ 9h 30 → Ouverture du gymnase
- 10h30 → Rendez-vous des équipes finalistes masculines
- 11h30 → Début des rencontres : 20 matchs de 13 minutes soit 4h20 de rencontres
- 16h00 → Remise des récompenses

5 – RAPPELS

- ❖ **Il est rappelé aux joueurs qu'ils doivent être munis obligatoirement de licences et de protèges tibias.**
- ❖ **Pour le bon déroulement des plateaux, il serait judicieux que les équipes arrivent une demi-heure avant l'heure du début du plateau.**
- ❖ **Si une équipe a des difficultés pour être complète, la Commission autorise la participation d'un seul joueur licencié et qualifié d'un autre club**

Le Président : Alain ALDAX



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

RECTIFICATIF

Réunion 09 Janvier 2019 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal N° 2
Présidence : M. ALDAX
Présents : MM. ARCHAMBAULT Anthony - TREPKA Nicolas

COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

Rectificatif concernant le classement en date du 09/01/2019 suite à une erreur sur la feuille de résultat du plateau de Guérigny.

1 – CLASSEMENT EN DATE DU 11/01/2019 A L'ISSUE DU 2EME PLATEAU

		Nombre de points	Différence de buts
1	POUGUES 2	15 pts	+13
2	CLAMECY 1	15 pts	+22
3	POUGUES 1	15 pts	+8
4	COSNOIS FC. 2	12 pts	+8
5	COSNOIS FC.1	10 pts	+2
6	CLAMECY 2	9 pts	+16
7	PREMERY	7 pts	-6
8	GUERIGNY	7 pts	+8
9	TANNAY	7 pts	-15
10	SAINT SAULGE	6 pt	-23
11	CORVOL	4 pt	-9
12	MARZY		

FG

Départage des équipes ex-aequo selon les critères suivants dans l'ordre : - Points obtenus lors des matchs joués entre ces équipes - Différence de buts particulière entre ces équipes - Plus grand nombre de buts marqués entre ces équipes - Différence de buts générale de toute la poule - Plus grand nombre de buts marqués de toute la poule

Rappel : La répartition des équipes est faite en fonction du classement et en tenant compte qu'il faut l'équipe référente du gymnase sur le plateau.

Le Président : Alain ALDAX

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Réunion 16 Janvier 2019 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal N° 3
Présidence : M. ALDAX
Présents : MM. ARCHAMBAULT Anthony - TREPKA Nicolas

COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

Les feuilles de matchs et de résultats ne sont pas renvoyées par les clubs. **Il faut impérativement que ce soit fait le lendemain** des plateaux par mail au secrétariat du District car les délais sont très courts pour faire les classements et établir la programmation des prochains plateaux.

1 – CLASSEMENT EN DATE DU 16/01/2019 A L'ISSUE DU 3EME PLATEAU

		Nombre de points	Différence de buts
1	CLAMECY 1	24 pts	+34
2	POUGUES 1	21 pts	+6
3	GUERIGNY	16 pts	+27
4	CLAMECY 2	15 pts	+25
5	POUGUES 2	15 pts	+5
6	COSNOIS FC. 2	15 pts	+6
7	COSNOIS FC. 1	13 pts	-1
8	TANNAY	10 pts	-25
9	CORVOL	8 pts	-11
10	PREMERY	7 pt	-12
11	ST SAULGE	7 pt	-12
12	MARZY		

FG

Départage des équipes ex-aequo selon les critères suivants dans l'ordre : - Points obtenus lors des matchs joués entre ces équipes - Différence de buts particulière entre ces équipes - Plus grand nombre de buts marqués entre ces équipes - Différence de buts générale de toute la poule - Plus grand nombre de buts marqués de toute la poule

2 – FORFAIT

Journée du 15 Janvier 2019

Plateau de Cosne

Forfait déclaré de PREMERY

Amende 20€

3 – CALENDRIER

Journée du Mardi 22 Janvier 2019

• Plateau 1 à Clamecy : de 20h à 22h

CLAMECY 1 - POUQUES 1 - CLAMECY 2 - POUQUES 2

• Plateau 2 à Cosne : de 19h30 à 21h30

COSNOIS FC. 1 - PREMERY - ST SAULGE

• Plateau 3 à Guérigny : de 20h à 22h

GUERIGNY - COSNOIS FC. 2 - TANNAY - CORVOL

Rappel : La répartition des équipes est faite en fonction du classement et en tenant compte qu'il faut l'équipe référente du gymnase sur le plateau.

Précisions concernant la composition des plateaux :

L'équipe de GUERIGNY, classée 3ème, devait normalement être sur le plateau se déroulant à Clamecy. Cependant le club support doit jouer dans son gymnase. GUERIGNY a donc été placé sur le plateau des équipes classées 5ème, 6ème, 7ème et 8ème. Il en est de même pour COSNOIS FC.1 qui est 7ème et qui basculé sur le plateau des équipes classées 9ème, 10ème et 11ème. Cela ne change rien au classement puisque les points attribués lors de la 4ème journée seront ajoutés à ceux du classement de la 3ème journée

A l'issue du plateau 4, les équipes classées 1ère, 2ème, 3ème et 4ème disputeront une finale lors du 5ème plateau.

Le vainqueur sera qualifié pour la finale régionale du Samedi 9 Février à DIJON.

4 – FINALE REGIONALE

Nous vous informons qu'il est prévu une Finale Régionale le Samedi 9 Février à DIJON. Cette finale ne concerne que le Futsal associé. Les équipes qui pratiquent en Futsal Spécifique ou qui auraient participé en Coupe de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté Futsal en sont exclues.

Le déroulement de la Finale Régionale sera comme suit :

- 8 équipes : une équipe par District + 1 deuxième équipe pour le District qui comptera le plus grand nombre d'équipes engagées
- 2 poules de 4 équipes, soit 12 matchs au total
- Suite aux rencontres dites « de poules », il s'en suivra les matchs :
 - 2ème de la poule A vs 4ème de la poule B
 - 3ème de la poule B vs 4ème de la poule A
 - 1er de la poule A vs 2ème de la poule B
 - 1er de la poule B vs 2ème de la poule A
 - Match pour la 7ème place
 - Match pour la 5ème place
 - Match pour la 3ème place
 - Finale

Soit un sous-total de 8 matchs

Soit un total de 8 + 12 (matchs de poules) = 20 matchs ce qui équivaut à 5 matchs par équipes

- Match de 10 minutes, 3 minutes de rotation entre les matchs

- 9h30 : Ouverture du gymnase

10h30 : Rendez-vous des équipes finalistes masculines

11h30 : Début des rencontres : 20 matchs de 13 minutes soit 4h20 de rencontres

16h00 : Remise des récompenses

5 - RAPPELS

- **Il est rappelé aux joueurs qu'ils doivent être munis obligatoirement de licences et de protège tibias**
- **Pour le bon déroulement des plateaux, il serait judicieux que les équipes arrivent une demi-heure avant l'heure du début du plateau.**
- **Si une équipe a des difficultés pour être complète, la Commission autorise la participation d'un seul joueur licencié et qualifié d'un autre club**

Le Président : Alain ALDAX

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Réunion 24 Janvier 2019 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal N° 4
Présidence : M. ALDAX
Présents : MM. ARCHAMBAULT Anthony - TREPKA Nicolas

COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

Les feuilles de matchs et de résultats ne sont pas renvoyées par les clubs. Il faut impérativement que ce soit fait le lendemain des plateaux par mail au secrétariat du District car les délais sont très courts pour faire les classements et établir la programmation des prochains plateaux.

1 – CLASSEMENT EN DATE DU 16/01/2019 A L'ISSUE DU 3EME PLATEAU

		Nombre de points	Différence de buts
1	CLAMECY 1	24 pts	+34
2	POUGUES 1	21 pts	+6
3	GUERIGNY	16 pts	+27
4	CLAMECY 2	15 pts	+25
5	POUGUES 2	15 pts	+5
6	COSNOIS FC. 2	15 pts	+6
7	COSNOIS FC. 1	13 pts	-1
8	TANNAY	10 pts	-25
9	CORVOL	8 pts	-11
10	PREMERY	7 pt	-12
11	ST SAULGE	7 pt	-12
12	MARZY		

FG

Départage des équipes ex-aequo selon les critères suivants dans l'ordre : - Points obtenus lors des matchs joués entre ces équipes - Différence de buts particulière entre ces équipes - Plus grand nombre de buts marqués entre ces équipes - Différence de buts générale de toute la poule - Plus grand nombre de buts marqués de toute la poule

2 – COMMUNIQUE

La journée n°4 du 22 janvier ayant dû être annulée suite aux intempéries, c'est donc le classement à l'issue de la 3ème journée qui est pris en compte pour la finale de cette compétition.

Cette finale se disputera à CLAMECY, Gymnase de la Tambourinette, le mardi 29 Janvier de 20H00 à 22H00. Les équipes participantes seront :

CLAMECY 1, POUGUES 1, GUERIGNY et CLAMECY 2

Pour cette finale chaque équipe commencera avec 0 pt et 0 but.

Le vainqueur de cette finale sera qualifié pour la finale Régionale du 9 Février à DIJON (voir document qui vous est joint en annexe)

3 – CALENDRIER

Journée du 28 et 29 Janvier 2019

• Plateau de GUERIGNY : Lundi 28 Janvier de 20H00 à 22H00

POUGUES 2, COSNOIS FC 2, PREMERY, ST SAULGE,

• Plateau de CLAMECY : Mardi 29 Janvier de 20H00 à 22H00

CLAMECY 1 – POUGUES 1 – GUERIGNY – CLAMECY 2

• **Plateau de COSNE : Mardi 29 Janvier de 19H30 à 21H30**

COSNOIS FC 1- CORVOL - TANNAY

Nota : Du fait que les classements n'auront plus d'incidence puisque la compétition se termine, la répartition des équipes est faite en fonction de la géographie.

4 – FINALE REGIONALE

Nous vous informons qu'il est prévu une Finale Régionale le Samedi 9 Février à DIJON. Cette finale ne concerne que le Futsal associé. Les équipes qui pratiquent en Futsal Spécifique ou qui auraient participé en Coupe de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté Futsal en sont exclues.

Le déroulement de la Finale Régionale sera comme suit :

- 8 équipes : une équipe par District + 1 deuxième équipe pour le District qui comptera le plus grand nombre d'équipes engagées
- 2 poules de 4 équipes, soit 12 matchs au total
- Suite aux rencontres dites « de poules », il s'en suivra les matchs :
 - 2ème de la poule A vs 4ème de la poule B
 - 3ème de la poule B vs 4ème de la poule A
 - 1er de la poule A vs 2ème de la poule B
 - 1er de la poule B vs 2ème de la poule A
 - Match pour la 7ème place
 - Match pour la 5ème place
 - Match pour la 3ème place
 - Finale

Soit un sous-total de 8 matchs

Soit un total de 8 + 12 (matchs de poules) = **20 matchs** ce qui équivaut à 5 matchs par équipes

- Match de 10 minutes, 3 minutes de rotation entre les matchs
- 9h30 : Ouverture du gymnase
- 10h30 : Rendez-vous des équipes finalistes masculines
- 11h30 : Début des rencontres : 20 matchs de 13 minutes soit 4h20 de rencontres
- 16h00 : Remise des récompenses

5 - RAPPELS

- **Il est rappelé aux joueurs qu'ils doivent être munis obligatoirement de licences et de protège tibias**
- **Pour le bon déroulement des plateaux, il serait judicieux que les équipes arrivent une demi-heure avant l'heure du début du plateau.**
- **Si une équipe a des difficultés pour être complète, la Commission autorise la participation d'un seul joueur licencié et qualifié d'un autre club**

Le Président : Alain ALDAX

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Réunion 25 Janvier 2019 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal **N° 4 Rectificatif**
Présidence : M. ALDAX
Présents : MM. ARCHAMBAULT Anthony - TREPKA Nicolas

COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

Les feuilles de matchs et de résultats ne sont pas renvoyées par les clubs. **Il faut impérativement que ce soit fait le lendemain** des plateaux par mail au secrétariat du District car les délais sont très courts pour faire les classements et établir la programmation des prochains plateaux.

Attention :

Pour GUERIGNY, il s'est glissé une erreur lors du classement de la journée n°2.

Pour GUERIGNY : journée 1 : 6 points

Journée 2 : 6 points + 0 = 6 points

Hors sur le classement paru sur le PV n°2, GUERIGNY apparaît avec 7 pts. Il s'agit d'une erreur puisqu'en réalité ils n'avaient que 6 pts.

Lors de la journée 3 : 6 pts + 9 pts = 15 pts.

Donc le classement rectifié à l'issue des 3 journées donne 3 clubs avec 15 pts :

COSNOIS FC.2 : 15 pts

POUGUES 2 : 15 pts

GUERIGNY : 15 pts

Résultats des matchs disputés par ces équipes :

- Journée 1 : GUERIGNY - POUQUES 2 : 3 - 5

- Journée 2 : GUERIGNY - POUQUES 2 : 1-3

GUERIGNY - COSNOIS FC. 2 : 1-2

POUGUES 2 - COSNOIS FC. 2 : 2-1

- Journée 3 : POUQUES 2 - COSNOIS FC. 2 : 2-4

Ce qui donne donc un classement entre ces équipes :

COSNOIS FC. 2 : 3 points +1

POUGUES 2 : 3 points -1

GUERIGNY : 0 point

Donc le classement à l'issue du 3ème plateau est le suivant :

1 – CLASSEMENT EN DATE DU 25/01/2019 A L'ISSUE DU 3EME PLATEAU

		Nombre de points	Différence de buts
1	CLAMECY 1	24 pts	+34
2	POUGUES 1	21 pts	+6
3	CLAMECY 2	15 pts	+25
4	COSNOIS FC.2	15 pts	+6
5	POUGUES 2	15 pts	+5
6	GUERIGNY	15 pts	+27
7	COSNOIS FC. 1	13 pts	-1
8	TANNAY	10 pts	-25
9	CORVOL	8 pts	-11
10	PREMERY	7 pt	-12
11	ST SAULGE	7 pt	-12
12	MARZY	FG	

Départage des équipes ex-aequo selon les critères suivants dans l'ordre : - Points obtenus lors des matchs joués entre ces équipes - Différence de buts particulière entre ces équipes - Plus grand nombre de buts marqués entre ces équipes - Différence de buts générale de toute la poule - Plus grand nombre de buts marqués de toute la poule.

2 – COMMUNIQUE

La journée n°4 du 22 janvier ayant dû être annulée suite aux intempéries, c'est donc le classement à la date du 25 janvier (ci-dessus) est pris en compte pour la finale de cette compétition.

Cette finale se disputera à CLAMECY, Gymnase de la Tambourinette, le mardi 29 Janvier de 20H00 à 22H00. Les équipes participantes seront :

CLAMECY 1, POUQUES 1, COSNOIS FC.2 et CLAMECY 2

Pour cette finale chaque équipe commencera avec 0 pt et 0 but.

Le vainqueur de cette finale sera qualifié pour la finale Régionale du 9 Février à DIJON (voir document qui vous est joint en annexe)

3 – CALENDRIER

Journée du 28 et 29 Janvier 2019

• **Plateau de GUERIGNY : Lundi 28 Janvier de 20H00 à 22H00**

POUGUES 2, GUERIGNY, PREMERY, ST SAULGE,

• **Plateau de CLAMECY : Mardi 29 Janvier de 20H00 à 22H00**

CLAMECY 1 – POUQUES 1 – COSNOIS FC. 2 – CLAMECY 2

• **Plateau de COSNE : Mardi 29 Janvier de 19H30 à 21H30**

COSNOIS FC 1- CORVOL - TANNAY

Nota : Du fait que les classements n'auront plus d'incidence puisque la compétition se termine, la répartition des équipes est faite en fonction de la géographie.

4 – FINALE REGIONALE

Nous vous informons qu'il est prévu une Finale Régionale le Samedi 9 Février à DIJON. Cette finale ne concerne que le Futsal associé. Les équipes qui pratiquent en Futsal Spécifique ou qui auraient participé en Coupe de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté Futsal en sont exclues.

Le déroulement de la Finale Régionale sera comme suit :

- 8 équipes : une équipe par District + 1 deuxième équipe pour le District qui comptera le plus grand nombre d'équipes engagées
- 2 poules de 4 équipes, soit 12 matchs au total
- Suite aux rencontres dites « de poules », il s'en suivra les matchs :
 - 2ème de la poule A vs 4ème de la poule B
 - 3ème de la poule B vs 4ème de la poule A
 - 1er de la poule A vs 2ème de la poule B
 - 1er de la poule B vs 2ème de la poule A
 - Match pour la 7ème place
 - Match pour la 5ème place

- Match pour la 3ème place
- Finale

Soit un sous-total de 8 matchs

Soit un total de 8 + 12 (matchs de poules) = 20 matchs ce qui équivaut à 5 matchs par équipes

- Match de 10 minutes, 3 minutes de rotation entre les matchs
- 9h30 : Ouverture du gymnase
- 10h30 : Rendez-vous des équipes finalistes masculines
- 11h30 : Début des rencontres : 20 matchs de 13 minutes soit 4h20 de rencontres
- 16h00 : Remise des récompenses

5 - RAPPELS

- **Il est rappelé aux joueurs qu'ils doivent être munis obligatoirement de licences et de protège tibias**
- **Pour le bon déroulement des plateaux, il serait judicieux que les équipes arrivent une demi-heure avant l'heure du début du plateau.**
- **Si une équipe a des difficultés pour être complète, la Commission autorise la participation d'un seul joueur licencié et qualifié d'un autre club**

Le Président : Alain ALDAX

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

RENCONTRES ET DESIGNATIONS

Departemental 4 / Unique

Poule A

49

Dimanche 03/02/2019 14H30

20815446	50408.1	Arquian 1- Coulanges 3				Stade Municipal
	Arbitre centre	KOYUNCU Recep	841810403	24 km		Route De Saint Amand
	Délégué principal					58310 ARQUIAN
	Observateur principal					
20815447	50409.1	Corvol F. C. 1- Garchizy 3				Stade Municipal
	Arbitre centre	RABEUX Emmanuel	800635932			Route De Courcelles
	Délégué principal					58460 CORVOL L ORGUEILLEUX
	Observateur principal					
20815448	50410.1	Neuvy Sporting Club 1- Cosnois F.C. 2				Stade Municipal
	Arbitre centre	GOETZ Jean Michel	820111941			Caravanning
	Délégué principal					Champ De La Croix
	Observateur principal					58450 NEUVY
20815449	50411.1	St Saulge 1- Garchizy Fr. Port 2				Stade Municipal 1
	Arbitre centre	NOBLE Fabien	851811959			Rue Jean Moulin
	Délégué principal					58330 ST SAULGE
	Observateur principal					
20815450	50412.1	Chaulgnes F.C. 2- Guerigny Urzy 2				Stade Municipal
	Arbitre centre	LEROUX DE SALVERT Christophe	2543938885	39 km		Le Pertuseau
	Délégué principal					58400 CHAULGNES
	Observateur principal					
20815451	50413.1	Tannay 1- Narcy F.C. 2				Stade Municipal
	Arbitre centre	CLERE David	815217388			Rue Du Moulin
	Délégué principal					58190 TANNAY
	Observateur principal					

RESULTATS

Coupe De L'Amitie / Unique

Poule Unique

38

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr été
21161460	50978.1	20/01/2019	Guerigny Urzy 2 - Charrin 2	2 - 5		20/01/2019 18:56	F	
21161467	50985.1	20/01/2019	Garchizy 3 - Corvol F. C. 1	0 - 6		20/01/2019 17:14	F	

CLASSEMENTS

Departemental 1 Sport Comm / Unique		Poule 0											3
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Guerigny Urzy 1	25	10	8	1	1	0	0	0	0	29	9	20
2	Fourchambault 1	22	10	7	1	2	0	0	0	0	18	13	5
3	Esn 58 1	19	10	6	1	3	0	0	0	0	21	12	9
	Corbigny 1	19	10	6	1	3	0	0	0	0	25	14	11
	Vauzelles 2	19	10	5	4	1	0	0	0	0	24	10	14
6	Luthenay 1	14	10	4	2	4	0	0	0	0	22	22	0
7	Pougues 1	13	10	4	1	5	0	0	0	0	22	18	4
	Fc Nevers 58 2	13	10	3	4	3	0	0	0	0	20	21	-1
9	Coulanges 1	12	10	3	3	4	0	0	0	0	24	17	7
10	St Pierre 1	8	10	2	2	6	0	0	0	0	13	24	-11
11	Luzy Millay 1	5	10	1	2	7	0	0	0	0	5	25	-20
12	Cie Imphy 1	0	10	0	0	10	0	0	0	0	8	46	-38

Departemental 2 / Unique		Poule A											45
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	La Charite 3	22	10	7	1	2	0	0	0	0	26	14	12
2	Cosne 3	19	9	6	1	2	0	0	0	0	22	14	8
3	Corbigny 2	17	10	5	2	3	0	0	0	0	23	12	11
4	St Eloi 1	16	10	4	4	2	0	0	0	0	21	21	0
	Garchizy 2	16	9	5	1	3	0	0	0	0	14	16	-2
	Clamecy 2	16	10	5	1	4	0	0	0	0	23	24	-1
7	Sud Loire Allier 1	15	10	4	3	3	0	0	0	0	22	16	6
8	St Pere 1	13	9	4	1	4	0	0	0	0	21	20	1
9	Pouilly 1	11	10	3	2	5	0	0	0	0	14	23	-9
10	Narcy F.C. 1	9	10	3	0	7	0	0	0	0	20	20	0
11	Entrains 1	7	10	2	1	7	0	0	0	0	19	28	-9
12	Nevers Challuy 2	4	9	1	1	7	0	0	0	0	8	25	-17

Departemental 2 / Unique		Poule B											46
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cercy 1	25	10	8	1	1	0	0	0	0	33	13	20
2	Fc Nevers Banlay 1	23	10	7	2	1	0	0	0	0	25	11	14
3	Snid 3	22	10	7	1	2	0	0	0	0	22	13	9
4	Charrin 1	20	10	6	2	2	0	0	0	0	17	8	9
5	Premery 1	14	10	4	2	4	0	0	0	0	14	16	-2
	Chateau Arleuf 1	14	10	4	2	4	0	0	0	0	27	24	3
7	Moulins Engilbert 1	13	10	3	4	3	0	0	0	0	15	16	-1
8	Fourchambault 2	12	10	3	3	4	0	0	0	0	16	13	3
9	Marzy 1	11	10	3	2	5	0	0	0	0	16	23	-7
10	Sauvigny 1	7	10	2	1	7	0	0	0	0	12	17	-5
	St Benin 2	7	10	2	1	7	0	0	0	0	12	28	-16
12	La Machine 2	1	10	0	1	9	0	0	0	0	5	32	-27

Departemental 3 / Unique		Poule A											47
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Chaulgnes F.C. 1	22	9	7	1	1	0	0	0	0	27	6	21
2	Pougues 2	21	9	7	0	2	0	0	0	0	16	12	4
3	Cosnois F.C. 1	20	10	6	2	2	0	0	0	0	28	16	12
4	Chantenay 1	16	10	5	1	4	0	0	0	0	18	22	-4
	Vauzelles 3	16	10	4	4	2	0	0	0	0	28	18	10
6	Coulanges 2	15	10	4	3	3	0	0	0	0	16	12	4
7	Clamecy 3	11	10	3	2	5	0	0	0	0	18	21	-3
8	St Pere 2	9	9	3	0	6	0	0	0	0	18	23	-5
	Sauvigny 2	9	10	3	2	3	2	0	0	0	15	24	-9
10	Garchizy Fr. Port. 1	8	9	2	2	5	0	0	0	0	14	17	-3
	Chateauneuf 1	8	10	2	2	6	0	0	0	0	11	28	-17
12	Nevers Maupas 1	7	10	2	1	7	0	0	0	0	13	23	-10

Departemental 3 / Unique		Poule B											48
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Lormes 1	23	9	7	2	0	0	0	0	0	33	9	24
	Esn 58 2	23	9	7	2	0	0	0	0	0	45	11	34
3	Montigny 1	16	9	5	1	3	0	0	0	0	19	17	2
4	E. Moux Brassy 1	14	9	4	2	3	0	0	0	0	24	18	6
5	Chatillon 1	12	9	3	3	3	0	0	0	0	14	14	0
	Druy Beard 1	12	9	3	3	3	0	0	0	0	16	14	2
7	Varzy 1	11	9	2	5	2	0	0	0	0	12	12	0
	Corbigny 3	11	9	3	2	4	0	0	0	0	16	23	-7
9	Marzy 2	10	9	3	1	5	0	0	0	0	11	24	-13
10	St Reverien 1	6	9	1	3	5	0	0	0	0	10	22	-12
11	Fours 1	0	10	0	0	10	0	0	0	0	5	41	-36
12	Cie Imphy 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Departemental 4 / Unique		Poule A											49
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cosnois F.C. 2	24	10	8	0	2	0	0	0	0	43	18	25
2	Corvol F. C. 1	23	9	7	2	0	0	0	0	0	26	9	17
3	Fc Nevers Banlay 2	22	10	7	1	2	0	0	0	0	48	14	34
	Coulanges 3	22	9	7	1	1	0	0	0	0	27	9	18
5	Neuvy Sporting Club 1	19	9	6	1	2	0	0	0	0	26	8	18
6	Chaulgnes F.C. 2	16	9	5	1	3	0	0	0	0	21	9	12
7	Tannay 1	14	9	4	2	3	0	0	0	0	34	16	18
8	Guerigny Urzy 2	12	9	4	0	5	0	0	0	0	40	18	22
9	Narcy F.C. 2	9	9	3	0	6	0	0	0	0	25	22	3
10	Garchizy Fr. Port 2	6	9	2	0	7	0	0	0	0	9	29	-20
	Garchizy 3	6	10	2	0	8	0	0	1	0	12	57	-45
12	Arquian 1	3	9	1	0	8	0	0	0	0	9	39	-30
13	St Saulge 1	0	9	0	0	9	0	0	0	0	1	73	-72

Departemental 4 / Unique		Poule B											50
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Anlezy 1	24	9	8	0	1	0	0	0	0	21	7	14
2	Chateau Arleuf 2	22	9	7	1	1	0	0	0	0	28	9	19
3	St Pereuse 1	17	9	5	2	2	0	0	0	0	21	18	3
4	Moulins Engilbert 2	16	9	5	1	3	0	0	0	0	22	18	4
5	St Seine 1	14	9	4	2	3	0	0	0	0	27	13	14
6	Corancy 1	13	9	4	1	4	0	0	0	0	20	11	9
7	Montsauche 1	11	9	3	2	4	0	0	0	0	15	16	-1
	Vandenesse St Honore 1	11	9	3	2	4	0	0	0	0	15	17	-2
9	Pannecot 1	9	9	3	0	6	0	0	0	0	11	28	-17
	Druy Beard 2	9	9	2	3	4	0	0	0	0	12	21	-9
11	E. Moux Brassy 2	6	9	2	2	3	2	0	0	0	13	20	-7
12	Lormes 2	-3	9	0	0	7	2	1	1	0	8	35	-27

Departemental 4 / Unique		Poule C											51
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fourchambault 3	27	9	9	0	0	0	0	0	0	30	5	25
2	Sud Loire Allier 2	18	9	6	0	3	0	0	0	0	28	14	14
3	St Pierre 2	17	9	5	2	2	0	0	0	0	20	15	5
	Charrin 2	17	9	5	2	2	0	0	0	0	17	12	5
	La Machine 3	17	9	5	2	2	0	0	0	0	30	17	13
6	Cercy 2	12	9	4	1	4	0	1	1	0	15	21	-6
7	Marzy 3	11	9	3	3	2	1	0	0	0	14	20	-6
8	Champvert 1	10	9	3	1	5	0	0	0	0	17	19	-2
	St Eloi 2	10	9	2	4	3	0	0	0	0	20	22	-2
10	Esn 58 3	5	9	1	2	6	0	0	0	0	9	17	-8
11	Olympique St Martin 1	3	9	1	0	8	0	0	0	0	18	38	-20
	Luthenay 2	3	9	1	1	7	0	1	1	0	9	27	-18

Critérium Féminin / Unique		Poule 0											63
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nevers 58 Fc 1	18	6	6	0	0	0	0	0	0	25	4	21
2	Marzy 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	17	9	8
	Nevers 58 Fc 2	12	6	4	0	2	0	0	0	0	26	10	16
4	Snid Seniors 1	9	5	3	0	2	0	0	0	0	12	4	8
5	E. Pouilly 2f2n 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	14	9	5
6	Corbigny 1	3	6	1	0	5	0	0	0	0	7	42	-35
7	Snid Ados 2	0	6	0	0	6	0	0	0	0	7	30	-23

Championnat U18 / Brassage		Poule D1											54
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Snid 1	19	7	6	1	0	0	0	0	0	23	7	16
2	Afgp 58 F. 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	18	10	8
3	Vauzelles 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	23	11	12
	Nevers-Challuy R.C. 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	13	10	3
5	Coulanges 1	12	7	4	0	3	0	0	0	0	13	14	-1
6	Cosne 1	7	7	2	1	4	0	0	0	0	12	15	-3
7	Clamecy 1	3	7	1	0	6	0	0	0	0	11	21	-10
8	E. La Charite/Chaulg 1	0	7	0	0	7	0	0	0	0	5	30	-25

Championnat U18 / Brassage		Poule D2											55
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	E. Guérigny/St Benin 1	18	7	6	0	1	0	0	0	0	34	13	21
2	Esn 58 1	17	7	5	2	0	0	0	0	0	25	11	14
3	Snid 2	13	7	4	1	2	0	0	0	0	50	14	36
4	Nevers-Challuy R.C. 2	9	7	3	1	2	1	0	0	0	16	16	0
5	Corbigny 1	8	7	2	2	3	0	0	0	0	16	16	0
6	Vauzelles 2	7	7	2	1	4	0	0	0	0	17	23	-6
7	E. Marzy Afgp 58 1	6	7	2	0	5	0	0	0	0	14	34	-20
8	O. St Martin 1	1	7	0	1	6	0	0	0	0	9	54	-45

Championnat U15 / Brassage		Poule D1											56
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fc Nevers 58 1	14	6	5	0	1	0	1	1	0	36	8	28
2	Vauzelles 1	13	6	4	1	1	0	0	0	0	30	8	22
	Snid 1	13	6	4	1	1	0	0	0	0	39	10	29
4	Afgp 58 F. 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	30	15	15
5	Cosne 1	4	6	1	1	4	0	0	0	0	5	20	-15
	Corbigny 1	4	6	1	1	4	0	0	0	0	6	19	-13
7	Coulanges 1	0	6	0	0	6	0	0	0	0	1	67	-66

Championnat U15 / Brassage		Poule D2											57
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nevers-Challuy-Sermo 1	18	6	6	0	0	0	0	0	0	38	11	27
2	E. St Pierre/Esn 58 1	15	6	5	0	1	0	0	0	0	31	10	21
3	E.Guerigny Urzy 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	28	14	14
4	Snid 2	9	6	3	0	3	0	0	0	0	21	14	7
5	E. Charrin 1	6	6	2	0	4	0	0	0	0	8	28	-20
6	E. La Charite/Chaulg 1	2	6	1	0	4	1	0	0	0	7	22	-15
7	Clamecy 1	-2	6	0	0	4	2	0	0	0	7	41	-34
8	Fc Nevers 58 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Championnat U13 / Brassage		Poule D1											58
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cosne 1	17	7	5	2	0	0	0	0	0	43	12	31
2	Fc Nevers 58 1	15	7	4	3	0	0	0	0	0	35	6	29
3	Snid 1	14	7	4	2	1	0	0	0	0	41	17	24
4	Vauzelles 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	32	13	19
5	Afgp 58 F. 1	11	7	3	2	2	0	0	0	0	27	17	10
6	Sud Loire Allier 09 1	3	6	1	0	5	0	0	0	0	10	32	-22
7	Coulanges 1	1	7	0	1	6	0	0	0	0	8	72	-64
	Nevers-Challuy 1	1	6	0	1	5	0	0	0	0	5	32	-27

Championnat U13 / Brassage		Poule D2											59
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cosne 2	16	7	5	1	1	0	0	0	0	36	13	23
2	La Charite 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	31	14	17
	E. Chateaufort/Preme 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	37	18	19
4	Afgp 58 F. 2	10	7	3	1	3	0	0	0	0	23	16	7
5	La Machine 1	9	7	3	0	4	0	0	0	0	19	32	-13
	Fc Nevers 58 2	9	7	2	3	2	0	0	0	0	23	14	9
7	Corbigny 1	7	7	2	1	4	0	0	0	0	16	26	-10
8	Clamecy 1	0	7	0	0	7	0	0	0	0	7	59	-52

Championnat U13 / Brassage		Poule D3a											60
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Marzy 1	18	6	6	0	0	0	0	0	0	51	3	48
2	E. Chatillon 1	13	6	4	1	1	0	0	0	0	20	19	1
3	E. Montigny St Benin 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	24	19	5
4	Esn 58 1	9	6	3	0	3	0	0	0	0	28	16	12
5	Snid 2	7	7	2	1	4	0	0	0	0	19	41	-22
6	Chantenay 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	17	18	-1
7	St Pierre 1	0	5	0	0	5	0	0	0	0	7	35	-28
8	Afgp 58 F 3	-1	3	0	0	2	1	0	0	0	0	15	-15
9	Guerigny Urzy 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Championnat U13 / Brassage		Poule D3b											61
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	E. Entrains All Donz 1	18	6	6	0	0	0	0	0	0	24	6	18
2	St Pere 1	15	6	5	0	1	0	0	0	0	34	3	31
3	Premery 1	8	6	3	0	2	1	0	0	0	28	12	16
4	Brassy 1	7	6	2	1	3	0	0	0	0	8	23	-15
	Chaulgnes F.C. 1	7	6	2	1	3	0	0	0	0	15	21	-6
6	Narcy F.C. 1	2	5	0	2	3	0	0	0	0	4	12	-8
7	Pouilly Fem 1	0	5	0	0	5	0	0	0	0	1	37	-36

Championnat U13 / Brassage		Poule D3c											62
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Sud Loire Allier 09 2	10	5	3	1	1	0	0	0	0	32	15	17
2	Vauzelles 2	9	5	2	3	0	0	0	0	0	24	9	15
	Marzy 2	9	5	3	0	2	0	0	0	0	33	12	21
4	Nevers Banlay 1	7	4	2	1	1	0	0	0	0	10	10	0
5	St Pere 2	6	2	2	0	0	0	0	0	0	9	3	6
6	Fc Nevers 58 Fem 3	4	6	1	1	4	0	0	0	0	18	25	-7
7	St Martin Olympique 1	0	5	0	0	5	0	0	0	0	7	59	-52
8	Nevers-Challuy 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Snid Fem 3	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Criterium Veterans / Unique		Poule Unique											52
Classement officiel au 23/01/2019		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fourchambault 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	26	15	11
2	La Charite 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	6	1	5
	Snid 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	8	2	6
4	Cie Imphy 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	4	6	-2
	Guerigny Urzy 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	11	11	0
	St Benin 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	3	6	-3
	E. Garch Fp/Pougues 3	3	2	1	0	1	0	0	0	0	4	3	1
8	Garchizy 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	3	12	-9
	La Machine 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	12	21	-9